

L'AIEM, la synergie entre les industries et la communauté

Collaboration spéciale : M. Pierre Frattolillo, ing., M.Sc.A., conseiller spécial au Président, et M. Dimitri Tsingakis, ing., directeur général, Association industrielle de l'est de Montréal

Fondée en 1960 par un regroupement d'hommes d'affaires du secteur du raffinage du pétrole, de la pétrochimie et de la métallurgie, l'Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM) est un organisme à but non lucratif ayant à cœur la protection de l'environnement.

À l'époque, le territoire de l'Est, qui accueillait la majeure partie de l'industrie lourde de l'île, était aux prises avec de nombreux enjeux reliés à la qualité de l'air et de l'eau. Sous l'impulsion de ses membres, la mission principale de l'Association fut alors de mener des études sur la pollution de l'air et de l'eau, afin d'en connaître les effets sur les membres de la communauté. Précurseur dans le domaine, l'Association a dirigé ses premières actions en installant un réseau d'échantillonnage de l'air sur le territoire et en se dotant d'un laboratoire qui fut par la suite accrédité par le ministère de l'Environnement du Québec, pour effectuer des analyses environnementales.



En partenariat avec les divers services de l'environnement et de sécurité civile des villes de Montréal-Est et de Montréal, les ministères du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MD-DEP) et de la Sécurité publique (MSP), l'AIEM s'est dotée de priorités, au cours des années, en rapport direct avec la qualité de l'environnement, la gestion des risques technologiques, l'interaction avec les services publics et les associations, ainsi que d'une liaison avec la communauté locale.

À l'initiative du *Comité des Mesures d'urgences pour l'est de Montréal* (MUPEM), l'Association prend un virage important en 1985 envers la gestion des risques industriels. Ce virage se concrétise en 1995 par la mise en place du *Comité mixte municipal-industriel-citoyens* (CMMIC) et initie la réflexion sur la gestion des risques d'accidents industriels majeurs dans l'Est de Montréal. L'AIEM est aujourd'hui un lieu privilégié d'actions concertées entre le monde industriel et les communautés locales. En intégrant l'environnement, la sécurité et les liens avec la communauté, l'AIEM contribue à l'harmonisation des activités industrielles de ses membres avec l'environnement physique et social.

Que ce soit en élaborant des méthodologies sur la gestion des risques industriels ou des études sur la qualité de l'air et de l'eau, l'AIEM inclut de plus en plus les citoyens dans ses réflexions. Par exemple, grâce à la mise sur pied en 2001, du Comité de liaison de l'industrie et de la communauté (CLIC), les résidents ont la possibilité de s'informer et d'échanger davantage avec les membres de l'AIEM sur les impacts des activités industrielles et leurs activités de prévention. Cette plateforme d'information est un outil novateur qui favorise les synergies, contribue à améliorer la cohabitation entre la population et les industries, tout en offrant à ces dernières, et ce, par des gestes concrets, l'opportunité de réduire les nuisances et d'améliorer la qualité de la cohabitation industrie/communauté.

Pour information :

Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM)

12 500, boul. Industriel, Montréal (Québec) H1B 5P5

Tél. : 514 645-2258

info@aiem.qc.ca

www.aiem.qc.ca

